

Tango-Velours a pour objectif de promouvoir le Tango Argentin, en particulier sur le territoire de la Haute-Savoie 74 Annecy, Cluses, Bonneville, La Roche, Savoie Mont Blanc, Rhône Alpes, France.

L'association cherche à promouvoir un Tango (de velours), d'interprétation et d'improvisation. Posture, invitation, attente réciproque, harmonie prennent le pas sur l'exécution de figures sophistiquées ou de chorégraphies enregistrées.

L'association n'est pas une école de danse, par contre l'initiation et la formation en particulier des débutants y tient une place importante.

Des professionnels interviennent régulièrement et les pratiques et initiations animées, en toute simplicité, par les bénévoles de l'association constituent un élément primordial de l'apprentissage.

Pour une heure passée avec un maestro Tango-Velours propose plusieurs heures de pratique.

Les séances de pratique (Practicas) sont totalement différentes des milongas.

Dans une **Practica** on essaie, on échange avec son partenaire ou les autres danseurs sur le ressenti, comment améliorer, on cherche et on donne conseil. On veille à ce que tout le monde puisse danser et travailler.

Dans une **Milonga** on ne danse pas tout le temps, on laisse la place aux autres, on respecte les couloirs de circulation et on prête une extrême attention aux autres danseurs quand on rentre sur la piste ou quand on en sort, c'est au milieu que l'on gêne le moins, on laisse les couloirs extérieurs aux danseurs expérimentés. On y pratique l'invitation du regard Mirada y Cabeceo (acceptation de l'invitation par inclinaison de la tête vers le bas). Il n'y a pas d'obligation à inviter tout le monde et le refus est autorisé, il se manifeste tout simplement par une absence de Cabeceo.

L'association Tango-Velours respecte la législation en vigueur et dispose d'une gestion transparente, elle respecte les droits d'auteurs (la copie d'oeuvres musicales y est proscrite).

Elle s'efforce de communiquer au mieux, à ses adhérents, toutes les manifestations Tango de la région, entre autres, par l'intermédiaire de la page [Actualités](#) du site internet.

Adhérer à l'association Tango-Velours c'est soutenir son action et c'est indispensable pour participer à ses activités.

L'adhésion à l'association et l'admission aux Milongas se font sans discrimination physique, d'âge ou de sexe. Afin que l'apprentissage se déroule dans de bonnes conditions, l'inscription aux ateliers et stages se fait en couple : guideur-guidé. Les personnes seules sont placées en liste d'attente.